Le petit saint-montais

Proverbe gascon

Cau pas tuja tout ço qu'y gras

Traduction:
Il ne faut pas tuer tout ce qui est gras

Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 98
HIVER 2019

Billet d'humeur

Je fais partie de cette génération qui était enfant autour des années 1970. A cette époque, l'an 2000, comme on disait, était bien loin dans nos têtes blondes. Tous les malheurs de la terre devaient anéantir l'univers bien avant cette échéance !!!!

Nous voilà aujourd'hui en 2019 !!!! Dans quelques jours nous fêterons le passage en 2020. Deux décennies après cette date qui devait tout changer, une génération aura connu, tout comme la précédente, son lot de malheurs, de catastrophes, de révoltes, d'émotions, de bonheur, de joie… C'est ainsi que le monde vit, tombe et se relève, à n'importe quel moment de notre histoire. Le plus important est de se redresser plus fort en prenant la main tendue d'un ami, en pleurant sur l'épaule d'un proche, en partageant des moments de fêtes autour d'un repas et d'un verre, en affrontant les étapes de la vie qu'elles soient heureuses ou douloureuses tous ensemble.

En cette période de fête de fin d'année où une certaine magie est censée opérer, je fais un vœu que je souhaite partager avec vous : que l'on puisse partager, échanger, danser, rire, se mettre en colère, pleurer, se réconforter, s'aimer le plus longtemps possible…

Christine Boueilh

REVEILLON

Voici le menu que nous vous proposons pour venir réveillonner avec nous le 31 décembre 2019.

Cocktail pétillant et ses bouchées.
Buffet de fruits de mer accompagné de saumon fumé.
Escalope de magret de canard braisée nappée de sauce aux cèpes.
Gratin de pomme de terre et son flan aux cèpes.
Délice des escargots.
Farandole de fromages.
Douceurs de Noël.
Vins, champagne, café et pousse-café

55 € par personne
(25 € pour enfant de moins de 10 ans).

Inscrivez vous le plus tôt possible le nombre de places étant restreints.

Fabienne : 06 30 29 54 19
Geneviève : 06 13 04 85 77

Au sommaire

- Nouvelles de A à Z — page 2
- La Vie du Village — pages 3 à 29
- Conseil Municipal — pages 30 à 35
- Agenda — page 36.

Nouvelles en bref de A à Z

Comme carte du foyer.

Vous pouvez acheter la carte du foyer (10 €/an et/famille) par internet. En allant sur le site du foyer (www.foyerdesaint-mont.info) puis sur la vignette «adhérer» ou si vous préférez en allant au multi-service des Charmettes.

Comme conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu les mercredi 4 décembre, 8 janvier 2020 et 5 février 2020.

Ecomme élection

Les élections municipales auront lieu le 15 mars 2020 pour le 1er tour et le 22 mars pour le second tour.
Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous pouvez venir à la mairie avec un justificatif d'identité (soit passeport soit carte identité) un justificatif de domicile (facture de téléphone , ou EDF…)

Mcomme mail:

Si vous désirez recevoir des informations en temps réel sur la vie saint montaise, vous pouvez donner votre adresse mail à foyerdesaintmont@gmail.com

Ocomme ouverture :

La mairie a changé ses heures d'ouverture. Merci de les noter : le lundi de 9h à 17h, le mardi de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h30 (le samedi permanence des élus et Actions Sociales) de 10h à 12h
Tel : 05 62 69 62 67.

Rcomme recensement :

Depuis le 1er janvier 1999 tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Journée du Patrimoine

Lors des journées du patrimoine, (20 et 21 septembre) la commission Tourisme de la mairie a reçu le chœur Moody Blues à l'église le vendredi soir.

C'est en ambiance gospel que nous avons donc passé la soirée, ponctuée de souvenirs, après un repas apprécié sur le parvis de l'église.

La buvette ouverte après le concert a permis aux spectateurs de profiter de quelques improvisations durant le repas des chanteurs.

Le samedi matin ont eu lieu les randonnées pédestres.

Les marcheurs ont pu faire une pause et récolter quelques sucres rapides grâce à l'encas préparé par Josette Courtade. Merci à elle !

Sébastien Faure quant à lui, s'est beaucoup préparé pour faire visiter notre beau village.

Romain Courtade

Repas Solidaire

Voici quelques photos des préparatifs de cette soirée qui s'est tenue le 12 octobre dernier.

Cette fois encore les amateurs de cuisine d'ailleurs avaient répondu présent pour le repas solidaire organisé par l'ASSM (Association Sociale de Saint-Mont), au profit, cette année des Restos du Cœur.

Voir les recettes page s 26, 27 et 28.

Repas Solidaire

Le bureau et les petites mains saint montaises ont visité la gastronomie grcque, appris l'art du roulage de feuilles de vignes et régale l'assistance avec moussaka, souvlakis, portokalopita, le tout arrosé de vins de saint Mont offert par la Cave des Vignerons. Comme pour chaque édition les artistes du village (atelier peinture) ont offert trois de leurs œuvres qui ont fait l'objet d'une tombola et Michel P et Fabrice C. avaient préparé un quizz pour mesurer notre érudition (ou le talent d'internaute pour certains astucieux)…

Merci à tous pour vos dons et votre implication talentueuse et gastronome.

Jean-Pierre Bruno a présenté l'action de l'antenne de Nogaro des Restos du Cœur et de ses bénévoles qui oeuvrent toute l'année à aider de nombreuses familles et en particulier nos concitoyennes, Eliane, Maguy, Marie Claude et Babeth, bravo à elles et à leurs amis pour leur investissement.

La totalité du bénéfice de la soirée sera versé à l'association, merci à tous et à l'année prochaine.

Sébastien Faure
Président de l'ASSM

L'atelier peinture

L'atelier de peinture du foyer rural de Saint-Mont a recruté une animatrice «multi arts» et a eu le plaisir d'offrir 3 tableaux pour la tombola du repas solidaire de l'ASSM.

Claude Jauze.

Travaux dans le village

Voici quelques photos représentant la façade de la Maison des Associations (avant/après)
1 : début de l'installation de l'échafaudage
2 : une partie de la façade est déjà faite
3 : démontage de l'échafaudage
4 : voici le beau résultat.
Le résultat est magnifique. Tous nos remerciements à Jean-Pierre J, Daniel et Franck. Bravo à eux !

D'autres travaux.

En particulier le montage d'une armoire. Montage réalisé de mains de maitre par Michel et Christian.

Une rampe a été installée par Serge B et Jean-Louis L pour sécuriser l'escalier du foyer qui va vers la scène.

Merci à tous ses vaillants bricoleurs.

L'AG et repas remerciements

Le 23 novembre dernier l'Assemblée Générale du Foyer s'est tenue au Foyer.
Les différents compte rendus moral et financier ainsi que les projets 2020 ont été présentés.

Le 3ème tiers du Conseil d'administration a été renouvelé C'est Patrick Sabatier qui a accepté de reprendre le poste d'Arnaud pour lequel nous avons eu une pensée affectueuse.

Si vous désirez avoir un compte rendu exhaustif vous pouvez vous adresser soit à Geneviève, soit à Romain ou Fabrice ainsi qu'à Isabelle.
Un remerciement particulier à Fabrice qui a entièrement réalisé le powerpoint qui a été projeté ce soir là..

Cette AG a été suivie d'un apéritif dinatoire, offert par le foyer à tous les bénévoles qui ont participé aux différentes fêtes organisées tout au long de l'année.
Un buffet, très beau et très bon, proposé par la Mandoline nous a régalé.

Philippe Guichon avec sa guitare (ses guitares) a mis une ambiance festive.

Ode à Saint-Mont

Les Français sont râleurs et pour beaucoup c´était mieux avant et ils préfèreraient vivre loin d´ici.
Si les Cassandre ont bien des motifs pour s´alarmer et craindre le futur, que ce soit sur le plan de la transition énergétique, de la fracture sociale, de la situation économique etc…, l´affirmation « la vie était plus belle avant et ici c´est encore pire » se discute.

Quelqu´un comme moi, qui ne suis pas Saint-Montais d´origine, peut se permettre une objectivité, teintée toutefois d´un peu de prosélytisme.
Je ne suis arrivé qu´en Mai 1968, mais sans pavé parisien dans mes valises. J´ai pu fonder une famille… mon bien le plus précieux, j´ai pleuré des disparitions irréparables.
Et puis, c´est en 1980 que j´ai eu la chance de créer la Rééducation Posturale Globale-RPG, méthode de Kinésithérapie iconoclaste à cette époque.

C´est donc **40 ans de cette méthode** que nous allons fêter en cette année 2020.
40 ans déjà ! ou 40 ans seulement ! pour se donner l´illusion d´être immortel, malgré les cheveux qui blanchissent.

Pour m´aider, une brésilienne est venue me rejoindre, apportant son soleil de Rio. Elle n´est pas repartie.

Saint-Mont représente pour moi tant d´heures de travail, tant de cours, de stagiaires venant de partout mais, aussi de joie, d´amitiés, de basket où les petits battaient les gros, de dégustations généreuses et conviviales avec les élèves, de fêtes parfois très arrosées (mais, à l´époque, les gendarmes n´utilisaient pas autant cet engin diabolique qui détecte le taux d´alcoolémie) …

Et puis est arrivée la mondialisation, avec son cortège de bienfaits et de dérives. J´ai développé la méthode dans 17 pays, formé des milliers de kinésithérapeutes, donné des centaines de conférences, écrit des livres… plus qu´une vie, une passion !

Ode à Saint-Mont (suite)

Mais, en France, j´ai toujours refusé de donner des cours hors de Saint-Mont et je continuerai ainsi. Car, pour moi, les racines qu´on a choisies peuvent avoir, sentimentalement, autant de prix que celles qui sont issues héréditairement du terroir natal.

Les anciens élèves qui reviennent ou ceux qui ne le peuvent pas mais que je retrouve ça et là me parlent toujours avec émotion de l´accueil qu´ils ont reçu ici.

Ils évoquent sans cesse dans leur propos une parenthèse gasconne magique qui les a marqués.

Prétendre qu´ici tout est rose serait insulter ceux qui sont en difficulté ou qui souffrent mais, croyez-en quelqu´un qui change d´aéroport tous les 15 jours :

Philippe Souchard

Ailleurs, l´herbe n´est pas plus verte !

De Rééducation Posturale Globale – RPG,
au goût de terroir

Vignerons du Saint Mont

LES VIGNERONS DU SAINT MONT ET VOTRE BOUTIQUE PLAIMONT

VOUS SOUHAITENT DE MERVEILLEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

En cette fin d'année, nous vous proposons

pour vos tables de fêtes et vos cadeaux:

des coffrets bois décorés à composer selon vos goûts et envies,

des accessoires (carafes, verres, pompes et bouchons à vide d'air...),

des magnums, jéroboams et mathusalems

des cuvées d'exception

et aussi de nombreuses promotions...

Afin de vous mettre dans l'ambiance des repas de fêtes, participez à nos dégustations gratuites accords mets vins:

Vendredi 20 décembre > 1 session à 10h

dégustation « vins, fromages du monde et confiture »

Lundi 23 décembre >2 sessions 10h ou 15h

dégustation « accords mets et Pacherenc d'Or »

Renseignements et réservations au 05 62 69 69 50

ou stand.saintmont@plaimont.fr / nombre de places limitées

En décembre, retrouvez aussi dans notre boutique:

Francis et sa fromagerie ambulante « **FROMAGES DU MONDE**»

Dégustation et vente à la coupe d'un grand choix de fromages

>les vendredis 6, 13, 20 et lundi 23 décembre 2019 <

Les confitures cuites au chaudron en cuivre « **oh Palais d'Isa** »

Isa, Maître Confiturière vice championne de France 2015 préparera des confitures sur place et vous proposera ses recettes originales à la dégustation et à la vente

> vendredi 20 décembre 2019 <

BOUTIQUE OUVERTE: Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

Sauf les mardis 24 et 31 décembre >ouverture de 9h à12h30 et de 14h30 à 17h

Les dimanches 1er, 8, 15, et 29 décembre > de 14h à 18h

Le Dimanche 22 décembre > de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Boutique fermée les mercredis 25 décembre et 1er janvier

Espace vente Dégustation des Vignerons du Saint Mont

05 62 69 69 50 / stand.saintmont@plaimont.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE SACHEZ CONSOMMER AVEC MODERATION

La Vie du village

Match du 20 octobre 1/4 de finale de rugby avec notre nouvelle TV grand écran à la maison des associations (salle Nathalie Laporte)

La Colombelle

Vendredi 25 octobre nous avons fêté la Colombelle 2019. Deux sortes de Colombelle étaient proposées l'Original et la Cuvée Limitée.

Après la présentation au stand de vente nous nous sommes retrouvés au foyer pour déguster une choucroute de la mer.

Petit bémol: Il y avait moins de monde que les années précédentes.

Arnaud,

J'en viens à répéter ton prénom dans cette église parce que l'impensable vient de se produire. Mais c'est vrai que je l'utilisais peu ce prénom, préférant t'appeler Nono et pour les amateurs de dessins animés je rajoutais toujours : l'ami d'Ulysse.

Nono, tu as décidé, toi l'enfant de Saint-Agnet, de devenir saint-montais il y a 24 ans, en épousant Nathalie, et en choisissant de vivre dans une maison d'Henri LABURTHE, qu'ici à Saint-Mont, on appelait affectueusement Tonton.

Et quand on choisit comme tu l'as fait d'être saint-montais, il s'offre alors deux alternatives : la première, c'est celle d'habiter Saint-Mont, de vivre replié sur soi, avec les siens, dans sa maison, sans rencontrer personne, tout en attendant beaucoup des services d'un village. C'est le citoyen consommateur. La seconde alternative, c'est de réaliser qu'un village vit, s'anime, change, devient attirant que parce qu'on s'y investit, qu'on y aide, qu'on y participe, qu'on le fait bouger. C'est le citoyen acteur.
Et toi, Nono, ton choix a été vite fait. Avec Nathalie, lorsque tu as posé tes valises à Saint-Mont, tu as décidé d'en être un citoyen acteur.

Actif, tu l'as été d'abord dans ta vie professionnelle puisque de maçon au début de ton mariage, tu es devenu chauffeur poids lourds et en 2006, lorsque ton papa prend sa retraite, tu embrasses le métier d'agriculteur et tu rejoins ton frère Hervé sur l'exploitation familiale. Et là, tu noues un contact particulier avec les animaux, puisque l'élevage laitier sera ta première activité agricole. Dans ta vie professionnelle, tu t'engages parce que tu es toujours attentif aux autres. Tu prends des responsabilités au bureau de l'ASA de Projan, dans le réseau des CUMA en étant vice-président de celles de Projan et Saint-Agnet, puis en devenant il y a 3 ans président de celle de Saint-Agnet. Et quand le lait n'a plus permis, malgré la modernisation de l'exploitation, d'être rentable, tu as décidé avec ton frère de t'orienter vers l'élevage des taurillons. Et mardi dernier, c'est l'un d'entre eux qui a voulu que tout s'arrête.

Mais actif tu l'as été aussi, ici, à Saint-Mont, hors du contexte professionnel. Tu l'as été en accompagnant Nathalie dans ses deux mandats d'élue, comme conseillère municipale : d'abord sur le mandat 2001-2008, puis sur le mandat 2014-2020 mais hélas ce dernier s'est brutalement arrêté, pour elle et pour nous, le 13 août 2018.

Tu l'étais en participant à ses côtés à tous les travaux communaux que nous avons menés à bien. Mais actif, tu l'as été aussi en choisissant d'agir là où tu en avais envie ; et c'est vrai qu'au départ, c'est le comité des fêtes qui a retenu toute ton attention. Tu as même été co-président avec Mumu de cette association. Tu ne rechignais jamais à la tâche. Tu répondais toujours présent, vêtu de ta chemise à carreaux, bleue, et de ton jean, qui pouvait raccourcir, au fil des saisons, pour devenir un bermuda.

Tu répondais présent que ce soit pour installer les tables, ranger les chaises, nettoyer la salle, préparer la fête. Mais ce que tu aimais le plus, c'était de te retrouver avec tes amis, je pense à Patrick S et à Patrick H, Jean-Pierre et tant d'autres, aux grillades.

Tu étais devenu maître dans l'art du gril et tu passais toujours de bons moments à travailler pour que la soirée soit une réussite. Dans quinze jours, ce sont les journées du Patrimoine, et le vendredi soir, juste avant le spectacle, il y aura un repas avec des grillades.

Nono, lorsque tes amis grilleurs réaliseront que tu n'es plus là, je suis sûr qu'ils augmenteront les braises pour que de là-haut, l'odeur vienne chatouiller tes narines. Et puis, pour le spectacle de gospel dans cette église, nous demanderons au chef de chœur de te dédier deux ou trois chansons parce que nous savons que de là-haut tu les entendras.

Actif, tu l'as été en participant, cette année encore, à toutes les activités, en venant à toutes les manifestations avec Elya. Yohan, lui, se gère tout seul. Il faut dire que pendant des années tu gardais toujours un œil sur lui, te demandant, quand tu ne le voyais pas, quelle bêtise il pouvait bien être en train de faire.

En mars, tu étais là pour la fête du vin. Certes tu avais choisi d'aller habiter Saint-Agnet, mais ton cœur était resté à Saint-Mont. Tu avais prêté une maison de Tonton pour le stockage du matériel et tu avais décidé de travailler. D'ailleurs, tu ne te posais même pas la question ! Si je lançais un concours de devinettes en demandant quel poste tu pouvais bien occuper dans ce « Qui fait Quoi » de la fête du vin, je sais que tout le monde trouverait la réponse parce qu'elle est évidente : tu étais au gril, occupé avec Jean-Pierre et Patrick à réussir les magrets. Et tu es resté jusqu'au bout, jusqu'à tout ranger le dimanche soir pour que le village retrouve, dès le lundi, son visage d'avant-fête !

Voilà, c'était toi, Nono, un citoyen acteur comme il est important d'en avoir dans les communes, ces citoyens qui par leur présence, leur gentillesse, leur participation, leur travail, animent et font vivre un village.

Je ne vais pas être plus long, Nono, puisque tous ensemble, nous allons t'accompagner dans ta dernière demeure, auprès de Nathalie, au cimetière communal. Nous réaliserons avec impuissance, car la vie peut se montrer cruelle, que les deux personnes qui reposeront dans ce caveau ont moins de 100 ans à elles deux ! Et puisqu'il me faut conclure, je dirais simplement que pour le citoyen acteur saint-montais que tu as été, la commune, le foyer rural, les diverses associations, te disent simplement : MERCI !

Michel Petit

Yohan, Elya,

Il y a 1 an et quelques jours, nous accompagnions Nathalie, votre maman, à sa dernière demeure.
Lorsque nous nous sommes réunis devant sa tombe, pour le bout d'an, je ne pouvais pas m'empêcher de penser qu'elle allait longtemps dormir seule dans son nouveau lit à 2 places où elle repose pour l'éternité.
J'avais tout faux !

Aujourd'hui, c'est Arnaud, votre papa, qui nous réunit, bien malgré lui, et qui va la rejoindre.
A cet instant, Yohan et Elya, 2 chiffres viennent se fixer dans ma tête pour illustrer la similitude du destin de vos parents :
-24, comme les 24 heures, seulement, qu'il aura fallu pour que les médecins vous annoncent la pire des nouvelles et que leur vie s'arrête.
-48, comme 48 ans ! Nathalie et Arnaud seront partis exactement au même âge.

La perte de votre maman a été vécue comme une injustice, une déchirure. Nous avons poussé, à ce moment-là, un cri de douleur. Voilà le sentiment qui dominait l'an dernier.

Aujourd'hui, au gré des humeurs, des moments dans la journée, c'est la colère, la stupéfaction, l'incompréhension, l'abattement, la sidération même qui nous laissent là, pantois, hébétés, sans mots !

Oui, parce qu'aucun mot ne résume à lui seul tous ces sentiments qui se bousculent dans vos esprits, dans nos esprits.

Non, il n'y a vraiment pas de mots pour qualifier, pour expliquer cet acharnement, ce coup du sort.
Et revient la question que vous vous posez et que vous vous poserez, sans doute, longtemps.

Pourquoi ?

Vous pouvez regarder autour de vous et vous vous rendrez compte que nous ne faisons pas les flambards, nous, les adultes. Parce que cette question, voyez-vous, on se la pose aussi ! Et que la réponse, et bien, nous ne l'avons pas ! Alors que nous devrions être là pour ça. Pour vous apporter des réponses, vous donner des explications.

En revanche vous devez être sûrs d'une chose. Tout ce que vos parents ont fait pour vous, et même s'ils n'ont pas eu le temps de le mener jusqu'au bout, doit vous servir. Tous vos projets, vos études, vos sports, bref, tout ce qui aidera à vous construire, vous fera devenir grands, vous devez le poursuivre. Notre devoir d'adultes est de vous y aider.

C'est le challenge que nous devons relever ensembles, vous, Yohan et Elya, et nous tous qui vous entourons, pour que, de là-haut, votre maman et votre papa soient fiers du parcours que vous accomplirez.

Certes, je sais qu'il est difficile de se projeter aujourd'hui, quand la douleur et la colère nous accablent. Mais la vie est ainsi faite, elle ne s'arrête jamais.

Lorsque nous pensons à vous, Yohan et Elya, c'est, par effet miroir, à Nathalie et à Arnaud, à vos parents, que nous pensons.

Vous resterez leurs meilleurs ambassadeurs pour continuer à les faire vivre dans nos coeurs.

Joël Boueilh

Jacques Nélien est décédé le 18 septembre à l'âge de 83 ans, suite à une longue maladie. Jacques a passé son enfance en famille d'accueil et est allé à l'école de Saint Mont. Il travaillait à la SNCF et a épousé Janine dans la région parisienne, mais venait passer les vacances à Saint Mont. Pour ceux qui l'ont connu et côtoyé, pour ses 60 ans son épouse avait tenu à faire une petite fête à St Mont avec ses copains d'école et Monsieur Jauze avait été invité et heureux de participer et de retrouver ces anciens élèves venus de Limoges, Toulouse, Bordeaux…, c'était sa seule famille. Une bien belle journée, beaucoup s'en souvienne et en parle encore.
Nous n'oublierons pas tous ces bons moments passés à Saint Mont. Condoléances chaleureuses à tous ses copains et à Janine.

Jean Claude Boueilh aussi nous a quittés alors qu'après de nombreux ennuis de santé il s'était bien remis. Il est décédé à l'âge de 76 ans, suite à une intervention chirurgicale ; il était très fragile. Son départ nous a surpris. Jean Claude était un passionné de fleurs et de loto, nous le rencontrions souvent. Il laisse un grand vide auprès de ses frères Michel, Serge, Yves et sa sœur Yvette, ses neveux et nièces mais aussi dans toute la famille Boueilh. Nous adressons à cette famille éprouvée par la séparation de celui qu'ils aimaient, nos condoléances les plus chaleureuses, nous pensons aussi à Dédé qui a partagé de nombreuses années auprès de lui et qui l'a accompagné jusqu'au dernier jour.

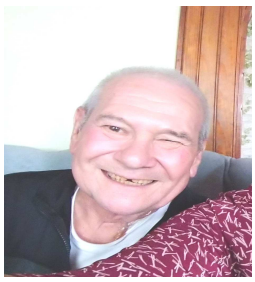

La famille Lepelletier vient d'être frappée par un deuil, le beau-frère d'André est décédé des suites d'une longue maladie. Nous leur adressons nos condoléances les plus chaleureuses. Nous leur souhaitons ainsi qu'à Marie Claude beaucoup de courage pour supporter cette séparation.

Josette Courtade

A Noël, faites votre fine bûche.

Goutez un nouveau Noël grâce à notre atelier pâtisserie.

(ESAT les Charmettes)

Notre sélection de bûches de noël
(2€75 la part)

- Suprême des iles (mousse mangue, biscuit noix de coco, ganache chocolat blanc)
- Prestige (bavarois chocolat, croustillant praliné, biscuit amande)
- Délice chocolat (mousse chocolat, croquant au chocolat/praliné, dacquois noisette chocolat)
- Mandarine (mousse mandarine, croquant chocolat praliné, biscuit chocolat)
- Spéculoos (bavarois vanille, caramel fondant, biscuit spéculoos, fonds de progrès)
- Pabana (mousse fruit de la passion/banane, coulis de framboises, biscuit succès)
- Délice Pastel (mousse fraise, mousse pistache, financier)
- Les traditionnelles : crème au beurre (2€25 la part) : vanille, chocolat, café, praliné, grand-marnier

Amuse bouches pour l'apéritif

- Assortiment de canapés > 0,80€ la pièce
- Petits feuilletés > 0,90€ la pièce
- Pizza ou tarte flamande (94 lunchs) > 25€ la plaque
- Quiche (104 lunchs) > 34€ la plaque

Petites saveurs sucrées

- Assortiment de mignardises > 0,90€ l'unité

N'oubliez pas l'épiphanie 2020

- Galette frangipane, 8/10 parts > 13,50€
- Gateau des rois brioché, 10 parts > 11€

PASSEZ VOS COMMANDES AU 05.62.69.74.04 AVANT LE 18 DÉCEMBRE 2019

APAJH Fédération

NOUVEAU !!

L'atelier Pâtisserie Traiteur des CHARMETTES
vous propose une nouveauté!!

THON / MAYONNAISE

LES BUNS ROLL

SAUMON FUME / FROMAGE FRAIS AIL-FINES HERBES

JAMBON BLANC / EMMENTAL

LES SALADES

DES QUICHES - PIZZAS
TARTES FLAMANDES

LES SANDWICHS

Jambon/emmental,
Crudités/thon

N'hésitez pas à venir les déguster au Multiservices de Saint-Mont ou de passer vos commandes à:

ESAT LES CHARMETTES 2631 Route de Riscle 32400 SAINT-MONT

AU 05-62-69-93-28

La Vie du Village

Je suis né le 16 septembre 2019. Je m'appelle Louca.

Mon papa Sylvain et ma maman Vanessa sont ravis comme mes grands frères Bryan et Ethan.

Je remplis de joie mes grands-parents Roselyne Boueilh et Frédéric Cantau ainsi que mes arrières grands-parents Serge et Marguerite Boueilh.

Le Petit Saint Montais félicite toute la famille et souhaite à Louca une vie longue et heureuse.

Mélanie et Nicolas Bianchi ont eu le bonheur d'accueillir Ambre le 6 septembre 2019 dans leur foyer.

Depuis ce sont des parents comblés.

Le petit Saint Montais leur adresse à tous les trois des vœux de bonheur.

Le samedi 28 septembre, sous un soleil éclatant, Monsieur le Maire a uni Alexandra Abella-Monico et Mansour Bouchniba, accompagnés de leurs enfants Alicia et Chams en présence de leurs témoins Claude Jauze et Jacotte Feugère et de leurs amis.

Tous nos vœux de bonheur et de longue et belle route les accompagnent.

Félicitations à Isabelle et toute l'équipe pour l'organisation de l'opération «Marchons ensemble contre le cancer du sein » le 13 octobre.

Sur cette photo vous pouvez apercevoir Isabelle sous les ballons !

Repas de la pêche

Samedi 16 novembre avait lieu le repas de la pêche.
Comme chaque année nous nous sommes régalés. Merci aux cuisinières bénévoles.
A l'année prochaine.

Les Joyeux Compagnons

Transhumance

Le Jeudi 19 septembre, les Joyeux Saint Montais ont accueilli sous un soleil radieux une demi-étape de la Route de la Transhumance dans notre village.

Parties de Labarthète vers 9 heures du matin les 520 brebis avec la présence d'un superbe Lama et accompagnées de nombreux marcheurs, ont conduit leurs bergers et guides Stéphane et Txomin IRIBERRY, au pied du Monastère, aux communaux au bord de l'Adour.

Le troupeau est parti le 7 septembre dernier du lac d'Estaing, depuis 13 jours il a multiplié les arrêts dans 13 villages Occitans où il a été accueilli partout royalement.

Les Joyeux Compagnons avaient dressé le couvert
Ce sont 180 convives qui étaient venus de Saint-Mont et des clubs des aînés voisins, Viella, Saint Germé, Labarthète, Beaumarchés, de Solomiac, de Castéra Verduzan et de départements voisins aussi.

Nous avions le plaisir d'accueillir des résidents de l'EPADH de Riscle et de la maison Hélios de Saint Germé.

Le repas préparés par les adhérents du club (que je ne remercierai jamais assez pour le travail de cette journée) : apéritif offert par les Vignerons de Saint Mont, assiette bistrot (crudités et charcuterie), saucisses grillées et haricots verts, fromage de brebis, le tout couronné par une salade de fruits et du gâteau landais. Vin Rosé et vin rouge de Saint-Mont.

Merci également aux employés municipaux pour leur aide afin de descendre tout le matériel aux communaux et l'installations des tables et le rangement.

A 15 heures 45 les 520 brebis ont récupéré leurs guides et des "marcheurs" pour la demi-étape de 10kms qui les a menées le soir à Saint Griède.

Nous sommes satisfaits même si c'est beaucoup de travail, une belle journée à Saint Mont autour des moutons.

Josette Courtade

Les Joyeux Compagnons

LOTO

Le dimanche 20 Octobre avait lieu le loto annuel du club. Beaucoup de monde avait pris place dans la salle.
Les membres du club s'activaient afin que tout se passe dans une bonne ambiance.

Nous avons eu beaucoup de félicitations sur la qualité des lots. La valeur de tous les lots dépassait 2000 €.
Merci aux pâtissières pour les merveilles et les crêpes qui ont été beaucoup appréciées.

Un très bon résultat qui rassura le trésorier.

Arnaque et délinquance.

Le vendredi 8 Novembre au foyer avait lieu une séance animée par l'adjudant-chef Stéphane Haubernet sur les actions de prévention contre les arnaques, les vols et toutes formes de violence liés à la délinquance.

Ce sont 40 personnes présentes qui ont écouté les conseils donnés par M. Haubernet, beaucoup de questions étaient posées par l'assistance et une réponse était donnée à chaque sujet.

Soyons prudents, n'ouvrez pas la porte à n'importe qui, vente de calendriers faux pompiers (nous les connaissons sur notre secteur), faux gendarmes, EDF, isolation à 1 €…. surtout s'ils sont deux (un vous pose des questions, l'autre visite la maison).

Internet : soyez vigilants ne jamais donné les coordonnées bancaire à une demande de renseignements ou formulaire à remplir pour remboursement,. (impôts, Orange, assurance maladie..) C'est une arnaque. Vous êtes prévenus par courrier si c'est le cas de remboursement.

Une très bonne après-midi qui se terminait par le pot de l'amitié avec gâteaux, café, et Charme de Colombelle.

Josette Courtade

Le Forum

Le 26 Octobre à Gimont avait lieu le premier forum des tous les clubs du département.

Nous ne voulions pas trop y participer, vu la distance.
Donc la Présidente Départementale a mis à disposition un car gratuit partant de Riscle, donc merci à Julien et Mado Guillory, qui voulait à tout prix que le Val d'Adour soit présent.

Nous avons participé, avec l'atelier dentelle et la généalogie. Beaucoup de clubs présentaient leurs activités. Nous avons vu de très beaux ouvrages, il y a vraiment des artistes. De nombreux curieux s'affairaient autour des stands afin de voir tout le travail effectué et surtout des explications.

Une bonne organisation, avec plateaux repas, mini concours de belote, loto, tombola. Une très belle journée passée à la Salle Dubarry. Espérant que l'an prochain ça sera plus près de chez nous afin que bon nombre d'adhérents puissent y participer.

Les vendanges avec la maternelle.

Le lundi 30 septembre, sous un beau soleil, ont eu lieu les vendanges du Monastère et comme les années précédentes, les enfants de la maternelle accompagnés de leur maître Romain et de Valérie ont accompli les vendanges avec des membres du club.

Les petits prennent leur travail très au sérieux et écoutent les conseils des aînés qui sont tous heureux de transmettre ce travail de la vigne.

Un apéritif était offert aux membres du club.

Quelques jours plus tard, maître Romain, invitait les membres du club à aller à l'école voir les photos avec les petits.
Un moment de bonheur pour tout le monde.

Une dégustation de bourret pour les adultes et de jus de raisin pour les enfants clôturait ce moment.
Merci Romain.

Josette Courtade

Les Joyeux Compagnons

Belote

Après les éliminatoires de l'Interclubs du Val d'Adour qui se sont déroulées à Saint Mont où 22 équipes ont disputées les 4 parties.

Pour le club de Saint Mont 4 équipes étaient sélectionnées pour aller à Samatan le 24 Septembre.

Donc le concours départemental avait lieu à Samatan. Un car partait de Riscle et avec de nombreux clubs le car était complet soit 50 personnes, belle réussite.

Nous avons eu un accueil chaleureux. La salle comble, la fédération était surprise de voir tout ce monde.

Un excellent repas nous était servi, et nous reprenons la 4ème partie dans l'après-midi.

Un peu déçu aucune équipe sélectionnée pour le concours régional pourtant nous avions amené des « férus de la belote ». Pas de chance ce jour-là. Nous avons passé une bonne journée chaleureuse et conviviale.

Une chose est sûre qu'avec toutes ces activités, pétanque, belote, forum, assemblée Générale, fête du Mouzon, nous nous promenons beaucoup dans le Gers, mais quel plaisir de découvrir d'autres sites.
Mais avec nos activités loto, belote, transhumance, le club prend en charge tous les frais, transports et repas.

Josette Courtade.

RE BELOTE

Le vendredi 22 novembre les «joyeux Compagnons» organisaient un concours de belote

Ce sont 40 équipes qui ont pu s'affronter dans une bonne ambiance.

Les joueurs ont pu apprécier le tourin servi en fin de soirée.

Une vente de gâteaux et une tombola complétaient la soirée et ont permis de récolter un peu plus de 200 € qui seront reversés aux Restos du Cœur.

Fabrice Courtade

Les Joyeux Compagnons

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A FONCTIONNE : VOUS AVEZ MASSIVEMENT VOTE ET PARTICIPE AU BUDGET PARTICIPATIF GERSOIS, VOUS AVEZ PERMIS AU PROJET 4015 : UN MONTE ESCALIER A LA MAISON DES ASSOCIATIONS » DE DEVENIR LAUREAT 2019.

Voici le message que nous avons reçu le 23 octobre dernier du Conseil Départemental du Gers :

« Budget Participatif Gersois année 2 : découvrez les projets lauréats
Vous êtes 47 660 à avoir voté au Budget Participatif Gersois 2. Grâce à vous, 100 projets dont 11 projets « Jeunes » sont **lauréats de cette 2ème édition**.

Projet N°4015 : UN MONTE-ESCALIER À LA MAISON DES ASSOCIATIONS a recueilli 840 voix.

Le projet consiste à installer un monte-escalier électrique dans la Maison des Associations afin que tout et chacun puisse accéder, en toute sécurité, à la salle de réunion et d'activités du 1er étage. L'association "les Joyeux Compagnons Saint Montais" compte 63 adhérents d'une moyenne d'âge de75 ans, dont une vingtaine est concernée par l'inaccessibilité. Toutes les associations utilisant la "Maison" sont concernées par cette question de l'accessibilité.

Canton Adour-Gersoise
Commune : SAINT MONT
Budget : 8000€
Porteur de projet : Les Joyeux Compagnons Saint Montais »
Notre projet est le seul retenu dans le Canton de l'Adour Gersoise dans la tranche des 5000 à 20000 €. Aucun n'a été retenu dans la tranche des 20 à 50000 €. Par contre dans la tranche des moins de 5000€ Barcelonne du Gers (fresque rurale) et Margouet-Meymes (cercle du Parré) sont aussi LAUREATS.

Du 5 septembre au 6 octobre les Joyeux Compagnons Saint-Montais, missionnés par la Mairie, se sont mobilisés pour la campagne « vote papier » aussi bien à Saint-Mont (transhumance, journée du patrimoine, concours de belote, porte à porte...) qu'à l'extérieur (concours de belote Départemental à Samatan, marchés à Plaisance , Riscle , journée « biz'art » à Saint Griède, vide -grenier et concours de belote des Parents d'Elevés à Saint Germé), pétanque à Labarthète.....de son côté Michel Petit, Président de la Communauté de Communes, dès le départ avait invité les élus de Loussous Débat, Margouet-Meymés et Aignan, communes ayant comme nous déposé un projet, à appeler leurs électeurs à voter pour le 4015 (« réciprocité des votes »)...

Nous savions-vous aussi que le seul CRITERE pour devenir LAUREAT était LE NOMBRE DE VOIX … !!!

Résultat : 840 voix pour le monte escalier de Saint- Mont :
538 voix ont été recueillies dans l'urne de la Mairie
71 internautes ont voté pour le 4015 (des 416 projets nous avons un score des plus insignifiants sur les réseaux sociaux)

Les Joyeux Compagnons

172 autres voix ont été contrôlées (campagne oblige !) et viennent des urnes de Tarsac (17), Loussous Débat (50), Plaisance marché (30), Saint Grième (30) et Riscle marché (45) les 59 dernières voix viennent majoritairement (réciprocité) des communes de Margouet Meymes, Loussous Débat et Aignan.

PRES DE LA MOITIE DU VILLAGE A VOTE POUR LE MONTE-ESCALIER....122 Saint-Montais(es) ont émargé et voté « papier » , ils ont aussi fait voter leurs familles, une trentaine ont voté par internet .
C'est sans aucun doute ABSOLUMENT EXCEPTIONNEL.
MERCI, MERCI, MERCI

Tous les Joyeux Compagnons se sont investis pour leur monte-escalier, ils ont suivi la véritable campagne électorale orchestrée par le bureau des Joyeux Compagnons et l'évolution progressive de leur nombre de voix pour le 4015...

Le 21 octobre, doutant malgré tout, du fait de la faiblesse de leur nombre de voix sur internet ils ne se sont pas rendus à Auch pour la proclamation des résultats... bien leur en a pris !Le Président tard dans la soirée a annoncé une liste de lauréats dont nous n'étions pas!!!! une vidéo (sans le 4015!!!) a tourné en boucle la nuit jusqu'au matin, quand les services du Conseil Départemental ont vérifié les calculs et l'ont retirée….le 22 vers 17h les résultats DEFINITIFS étaient OFFICIELLEMENT annoncés : avec cette fois : le 4015 LAUREAT ….

Il ne fallait pas être cardiaque ce mardi 22octobre !!!!

et maintenant …
Nous devons nous concerter avec la Mairie pour préparer les modalités de la réalisation (notamment financière, le Conseil Départemental imposant au Conseil Municipal de prendre en charge 30%du budget).

Le 13 décembre les 100 lauréats (dont le 4015) sont convoqués à Auch au Conseil Départemental qui votera officiellement le Budget Participatif Gersois année 2 de 1 million d'Euros les 100 subventions...
Début 2020 les Joyeux Compagnons Saint Montais, porteurs du projet 4015, seront reçus seuls pour signer la convention avec le Conseil Départemental.
Ensuite, ce sera la phase concrète et l'installation du « monte escalier électrique à la maison des associations » qui rendra accessible la Salle Nathalie Laporte à l'étage à l'ensemble des associations de Saint-Mont et de ses habitants y compris celles et ceux rencontrant des problèmes de mobilité.

Fait à Saint-Mont le 30 octobre 2019
pour les Joyeux Compagnons,
le secrétaire Gérard Viaud

Recettes

Apéritif

Mélanger en quantités égales : ouzo, pulco citron, sirop d'orgeat, jus de pommes. Au dernier moment, ajouter de l'eau gazeuse. Servir bien frais !

Champignons à la grecque

Apéro : 12 personnes, plat principal : 6 personnes. Préparation : 10 min. Cuisson : 25 min.

Ingrédients : 2 grandes boîtes de champignons de Paris entiers, 40 cl de vin blanc sec, 20 cl de jus de citron, 20 cl d'eau, 2 càs de coriandre moulue, estragon, 8 morceaux de sucre, 280 gr de concentré de tomates, 2 oignons, 100 ml d'huile d'olive.

Préparation :
Faire revenir l'oignon coupé en petits cubes avec l'huile, la coriandre, l'estragon sans colorer quelques minutes. Ajouter le vin blanc, le citron et l'eau. Attendre l'ébullition puis ajouter le concentré de tomates et le sucre. Ajouter les champignons 5 minutes avant la fin de la cuisson.Laisser refroidir et servir bien frais, ce ne sera que meilleur le lendemain.

Tzatziki de concombre

5 personnes. Préparation : 15 min.

Ingrédients : 1 concombre, 2 yaourts grecs, 4 petits suisses, 1 gousse d'ail, menthe fraiche, 2 càs d'huile d'olive, 1 cuillère à soupe de vinaigre, poivre, sel

Préparation :
Eplucher et râper le concombre, puis le mettre à égoutter dans une passoire.Mettre du sel pour le faire dégorger plus vite. Dans un saladier, mettre les yaourts et les petits suisses, l'huile, le vinaigre, le poivre et la gousse d'ail écrasée. Hacher ou couper en morceaux très fins la menthe et la rajouter dans le saladier. Essorer le concombre râpé et l'ajouter à la préparation. Saler si nécessaire et mélanger. Mettre au frais au moins 2 heures et servir. Déguster seul avec du pain ou en accompagnement de salades.

Dolmas (feuilles de vigne farcies)

6 personnes. Préparation : 1h30. Cuisson : 1h.

Ingrédients : 50 feuilles de vigne en conserve, 1 bouquet de persil, menthe, 1 oignon, 150 gr de riz rond, 1 citron, du concentré de tomate, du piment, huile d'olive

Préparation :
Rincer et égoutter les feuilles de vigne.Préparer la farce : couper finement l'oignon.Dans une poêle profonde, faire revenir l'oignon dans un peu d'huile, puis ajouter le riz, le concentré de tomates et remuer pendant 3 min. Verser de l'eau : le riz doit être couvert. Mettre le piment, un peu de sel. Laisser cuire à feu moyen en remuant de temps en temps. Le riz ne doit pas être totalement cuit, mais un peu ferme. Ciseler le persil et la menthe et rajouter en fin de cuisson. Ajouter le jus de citron.

Prendre une feuille. La disposer face à vous, du côté des nervures. La pointe de la feuille doit être vers le haut. Déposer une cuillère à café de farce en bas de la feuille. Ramener les 2 côtés de la feuille vers le centre, rouler jusqu'à la pointe. (la pointe permet de bien fermer le dolmas) Dans une marmite, disposer les dolmas bien serrés les uns contre les autres, afin qu'ils tiennent à la cuisson (ranger les en cercle).Verser 20 cl d'eau dans la marmite, un filet d'huile d'olive, placer les citrons vides sur les dolmas et couvrir.Faire cuire 30 min environ et laisser refroidir.

Moussaka

6 personnes. Préparation : 45 min. Cuisson : 30 min

Ingrédients : 300gr de pommes de terre (facultatif), 1 oignon, 2 à 3 aubergines, 300 à 400 gr de viande hachée (bœuf, agneau…), 4 tomates ou 2 boîtes de dés de tomates, 2 gousses d'ail 350ml de béchamel un peu épaisse, fromage râpé, sel, poivre.

Préparation :
Découpez les aubergines en tranches fines puis mettez-les dans un récipient, salez et laissez-les dégorger 5 min. Rincez-les, essorez-les et faites-les cuire à la plancha ou au four. Préparez la sauce béchamel : faites chauffer dans une casserole le beurre et ajoutez la farine. Mélangez à l'aide d'une spatule en bois puis ajoutez le lait froid progressivement en remuant sans cesse avec un fouet. Assaisonnez de sel et de poivre, et râpez la noix de muscade. Préparez la viande et la sauce : faites cuire dans 1 c. à soupe d'huile d'olive la viande hachée avec l'oignon finement coupé, l'ail, les tomates épluchées et découpées en petits dés. Salez et poivrez à votre convenance et laissez cuire pendant 10 mn. Faites cuire les pommes de terre. Epluchez-les et couper-les en rondelles.

Préchauffez le four th.6 (180°C). Prenez un plat allant au four, et badigeonnez-le avec de l'huile d'olive. Disposez les rondelles de pommes de terre puis les tranches d'aubergines l'une à côté de l'autre pour faire une couche, recouvrez de viande et sauce tomate, puis recouvrez d'une couche d'aubergines et ainsi de suite jusqu'à la fin, terminez par des aubergines. Recouvrez le tout avec la sauce béchamel et le fromage râpé sur tout le plat et mettez quelques noisettes de beurre. Enfournez pendant 25 min. Laissez reposer puis servez bien chaud avec une timbale de riz ou une salade bien assaisonnée.

Recette (suite)

Portokalopita (gâteau à l'orange)

Ingrédients : 400 gr de pâte filo, 3 oranges, 1 demi verre de sucre, 250 gr de beurre, 4/5 œufs, 1 demi sachet de levure.
Sirop : 2 verres et demi d'eau, 3 verres de sucre

Préparation :
Beurrer un moule à manquer. Couper la pâte filo en petits morceaux, les mettre dans le plat beurré. Battre les œufs entiers, le beurre fondu, le sucre (1/2), la levure et le zeste des 3 oranges. Verser cette préparation sur la pâte filo. Mélanger avec 2 fourchettes pour que la préparation imbibe la pâte filo. Faire cuire 30-40 min à 180-200°. Le gâteau est cuit lorsqu'il est doré.

Pendant la cuisson, préparer le sirop.
Couper en quartiers les oranges dont on a prélevé le zeste et les faire cuire avec l'eau et le sucre 5-6 min. filtrer en pressant les oranges.

Imbiber le gâteau cuit de ce sirop en versant doucement, louche par louche.
Attention ! gâteau chaud et sirop froid ou sirop chaud et gâteau froid !
N'ayez pas peur si le sirop semble rester sur le gâteau, dans une heure ou 2, il l'aura absorbé !

Pétanque

Nous avions une équipe engagée en championnat open.

Il a été difficile de faire une équipe régulière pour les 5 rencontres : Estang, Réans, Aignan, Castillon Débats et Averon Bergelle.

La qualification nous a échappée de un point.

Le 5 octobre a eu lieu notre journée de fin de saison à Labarthète.
Bonne ambiance et vainqueurs du concours Alain et Patrick.

Rendez-vous important de la saison, notre assemblée générale aura lieu le jeudi 12 décembre à 20h30, à la maison des associations de Labarthète (ancienne école).

La présence de futurs licenciés est souhaitée pour pouvoir établir le programme des équipes (coupe, vétérans et open) pour 2020.

Patrick Marcusse.

En direct du conseil municipal

Mercredi 18 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le quinze juillet à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel PETIT, Maire.

Etaient présents :	Christine BOUEILH, Isabelle LABRUFFE, Nathalie HARDUYA, Joël BOUEILH, Christian TOLLIS, Murielle RIGAUD, Sébastien FAURE, Jean-Pierre JEGUN, Geneviève LABORDE, et Michel PETIT.

Geneviève LABORDE a été désignée secrétaire de séance.
M. le Maire ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Il est adopté à l'unanimité.

Toutes les délibérations, où le vote n'est pas précisé, ont été prises avec les votes suivants :

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	10
Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	10
Nombre de pouvoirs	00
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	10
Nombre de voix pour	**10**
Nombre de voix contre	**00**
Nombre d'abstentions	**00**

Chemin de Saint-Aubain : lancement des travaux

Le maire rappelle que le chemin de Saint-Auban a subi des dégâts l'an passé et qu'un devis de réfection avait été demandé » à l'entreprise ACCHINI. Ce devis a servi de base à la demande d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité nationale. La somme allouée est de 1856,00 € soit 50 % du montant des travaux hors taxes.
Mais après différentes tentatives, l'entreprise ACCHINI n'a jamais répondu à la demande de la mairie. Le maire s'est donc adressé à l'entreprise COLAS qui a fourni le même devis pour la remise en état du chemin, et un autre devis pour le regoudronnage de la première partie. Il demande au conseil municipal de se prononcer.
Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, le conseil décide de choisir l'entreprise COLAS du Sud-Ouest pour la réfection du chemin de Saint-Aubain, et de valider le devis qui lui a été présenté de 3.700,00 € hors taxes, et d'affecter les crédits nécessaires à l'opération.

Eglise

Il s'agit de refaire le point sur l'avancée des travaux à l'église. Aujourd'hui, les dossiers pour les subventions de la première tranche sont prêts. Il manque le paiement de la dernière facture à S.G.R.P., le décompte général définitif, et le document d'ouvrages exécutés (DOE). L'architecte s'y est engagé à les fournir rapidement.
Enfin, pour la troisième tranche, les factures ont été présentées et il faut les envoyer à la DRAC pour toucher le solde de la subvention de 7.000 € sur les 14.000 euros engagés.

Le dossier devrait partir ces jours-ci.

Délibération sur la fermeture de la percetion de Plaisance-du-Gers

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet de cartographie de la présence de la direction générale des Finances Publiques sur le département du Gers.
Monsieur le maire indique que ce projet peut paraître attractif à la première lecture avec l'affichage de multiples points de contact plus proches des citoyens. Cependant, les services proposés ne seraient pas des services de pleine compétence. Pour certaines démarches faites actuellement, il faudra se déplacer vers des services plus éloignés. Il s'agit d'une cartographie « trompe-l'œil » qui

ne répond pas aux attentes exprimées ces derniers mois par la population qui souhaite un service public de proximité de qualité.
Sur les onze trésoreries réparties actuellement sur l'ensemble de notre département, seulement trois seraient conservées : Auch, Mirande et Condom. Les autres trésoreries aujourd'hui en place seraient remplacées par un réseau de permanences ponctuelles (une demi-journée ou un jour par semaine).
La trésorerie de Plaisance qui depuis deux ans dessert 70 communes, 6 syndicats dont le SIEBAG de Riscle, 2 communautés de communes dont la C.C.A.A., 2 CIAS, 1 EHPAD, 29 associations syndicales autorisées, disparaitrait au profit d'un simple point d'accueil de proximité à la Maison des services Au Public (MSAP) située dans les locaux de la Poste qui sont exigus, non adaptés et sans confidentialité. En outre, à l'inverse des trésoreries financées par l'Etat, les MSAP sont financées par les collectivités.
Pour leur part, les élus pourront rencontrer un conseiller des collectivités locales sur rendez-vous lors d'une permanence (une demi-journée ou un jour par semaine) au siège des communautés de communes dont dépend la collectivité. Ce service serait ouvert aux élus de 2 communautés de communes regroupées.
Après discussion, le conseil municipal, unanime, considérant que nos communes vont perdre un service de proximité à temps plein, remplacé par des permanences ponctuelles qui ne satisferont ni les administrés, ni les élus,
REFUSE catégoriquement le projet de cartographie de la présence de la DGFIP tel qu'il est présenté,
REFUSE la fermeture de la trésorerie de Plaisance et demande son maintien dans les conditions actuelles car il s'agit d'un service de proximité indispensable qui a toute sa place en milieu rural,

Programmation des travaux au sein du village

Il s'agit de relister les priorités pour cette fin d'année sachant que nous avons la présence de deux agents d'entretien. Le conseil municipal souhaiter voir les travaux suivants exécutés :
Pose de plaques de rues et numéros au village historique (une lettre sera adressée aux habitants pour les avertir)
Devis pour les haies à planter au niveau du nouveau cimetière et du parking du foyer
Aménagement du jardin public au sein du village
Peinture de la façade de la maison des associations
Enfin, une habitante signale la présence de trop nombreux pigeons au niveau de » l'église. Le maire rappelle que la troisième tranche doit prévoir un dispositif pour les empêcher de nicher sous le toit.

Point sur les commissions

Budget et Finances : Président - Joël BOUEILH
Le fonds de péréquation est attribué à la commune. Il sera de 1.739 € au lieu des 2.009 € budgetés.

Environnement : Protection et cadre de vie : Présidente Geneviève LABORDE.
Le logiciel du cimetière va être installé. Un drone doit survoler le cimetière. Puis l'animatrice de la commission fait le point sur le SICTOM et présente un dispositif de broyage des déchets verts puisque ces derniers ne seront plus acceptés en déchetterie dans un délai de deux ans.

Environnement : Embellissement et plantations : Présidente Isabelle LABRUFFE
Isabelle contactera, pour les haies évoqués plus haut, Arbres et Paysages à AUCH pour connaître quelques essences endémiques.

Social : Président Sébastien FAURE.
Le repas solidaire aura lieu le 12 octobre 2019. Le thème est la Grèce et les bénéfices seront reversés aux Restos du Cœur.
Un cas a été étudié pour trouver quelques solutions à court terme.

Prévention des risques : Présidente Christine BOUEILH
Le dossier est en attente mais la réactualisation du Plan Communal de Sauvegarde doit être finalisée.

En direct du conseil municipal

Gestion du Personnel : Président Michel PETIT
Rien à signaler puisque le second agent d'entretien, sur un contrat aidé de 20 heures par semaine, est maintenant opérationnel.

Travaux : Président Jean-Pierre JEGUN.
Le point a été abordé dans l'ordre du jour avec la liste des priorités.

Aménagement et cadre de vie – Loisirs - Tourisme : Présidente Nathalie HARDUYA
Il s'agit de faire le point sur les « Journées du Patrimoine ». Nathalie présente le déroulement et les diverses opérations à poursuivre. Le rendez-vous est fixé au jeudi 19 septembre, après l'opération « Route de la Transhumance » pour aménager le haut de l'église (tables, chaises, bar ….). Puis le vendredi, le planning est à nouveau présenté ainsi que le déroulé du samedi.

Questions diverses

Distributeur automatique de billets
Il s'agit d'une demande d'un distributeur automatique de billets au sein de village. Mais la charge communale est beaucoup trop lourde (1.500 € par mois) et la présence de quatre D.A .B. à Riscle ne le justifie pas.

Auberge du village
Il semble que l'auberge cesse ses activités de chambres d'hôte, ce qui est regrettable car cet hébergement était complémentaire de celui du Monastère. Le maire fait état des discussions qu'il a pu avoir à ce sujet.

Terrain de l'église
Le maire fait état d'une rencontre avec les propriétaires de ce terrain afin de conventionner pour une occupation lors de manifestations importantes (fête du vin, marché fermier, journées du Patrimoine) contre un entretien (tonte).
Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-trois heures et trente minutes.

Mercredi 6 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le six novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel PETIT, Maire.

Etaient présents : Christine BOUEILH, Isabelle LABRUFFE, Nathalie HARDUYA, Joël BOUEILH, Christian TOLLIS, Murielle RIGAUD, Sébastien FAURE,
Jean-Pierre JEGUN, Geneviève LABORDE, et Michel PETIT.

Geneviève LABORDE a été désignée secrétaire de séance.
Toutes les délibérations, où le vote n'est pas précisé, ont été prises avec les votes suivants :
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 10
Nombre de membres en exercice 10
Nombre de membres présents 10
Nombre de pouvoirs 00
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 10
Nombre de voix pour 10
Nombre de voix contre 00
Nombre d'abstentions 00

1. **Eglise**
Le maire rappelle que les travaux de la troisième tranche doivent être lancés. Pour cela, il demande
aux conseillers municipaux d'étudier la notice descriptive proposée. Il invite chaque conseiller à se prononcer sur les lots à effectuer. Il semble que le lot « escalier » soit élevé. Il recueille l'avis des conseillers. Le conseil reste mitigé quant à un escalier qui se terminerait avec des marches en bois ou un escalier qui serait tout en pierre. L'appel d'offre et la proposition de prix seront déterminants pour le choix final. Le problème des pigeons (qui devrait être réglé par les travaux de la troisième tranche) est important. Il faut agir ; Joël propose de contacter le président de la Société de Chasse, Sylvain CANTAU, afin d'organiser

une battue en présence du lieutenant de louvèterie.
Puis le maire propose de délibérer sur le point suivant :

Objet : Modification du plan de financement pour les travaux de l'église (3ème tranche)

Monsieur le maire rappelle la délibération 2019-037 du 18 septembre 2019 sur le plan de financement des travaux de l'église. L'envoi des dossiers pour des demandes de subventions à la DRAC, à la Région et au Département a reçu une réponse de la part de la DRAC. Sur le devis prévisionnel apparaît un montant de 10.000 € HT et 1.500,00 € de tableau pour la réfection électrique (appareillage). Ces travaux ne peuvent être subventionnés. De plus la DRAC limite son montant à 40 % du montant subventionnable. Monsieur le maire propose alors le plan de subventionnement suivant en HT :

Dépenses :
Montant prévisionnel des travaux hors électricité :
Dépenses :88.500,00 €
Appareillage électrique Dépenses :11.500,00 €
Frais de maîtrise d'oeuvre Dépenses :9.500,00 €
Recettes :
Subvention DRAC sur montant de 98.000 € (40 %) 35.400,00 €
Subvention Région sur montant 98.000 € (28 %) 27.440,00 €
Subvention Département sur montant 98.000 € (12 %) 11.760,00 €
Fonds propres de la Commune 34.900,00 €
TOTAL : 109.500,00 €

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du plan de financement, approuve sa modification telle qu'elle lui est présentée et autorise le maire à solliciter à nouveau le Directeur régional des Affaires Culturelles, la Président de la région Occitanie et le Président du Département du Gers.

2. **Distillerie : droit de préemption**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la distillerie de Saint-Mont est vendue. Monsieur SALLES, de la société d'expert-comptable Extencia, a notifié par lettre RAR le futur changement de titulaire du fond de commerce au profit de la SAS Distillerie de Saint Martin de Sescas.
A cet effet, il souhaite savoir si la commune a un droit de préemption et si elle entend l'exercer ou de préempter sachant que la mairie n'a aucun projet pour cette distillerie. Le conseil municipal décide d'écrire une simple lettre à la société Extencia pour lui signifier que la commune n'exercera aucun droit de préemption.

3. **Programmation des travaux au sein du village**

Monsieur le maire souhaite faire le point sur plusieurs travaux :
- La maison des associations est en réfection peinture. Il tient à souligner l'e »excellence des travaux et le coloris choisi conforme au souhait de l'architecte des Bâtiments de France. Toujours pour cette maison, il rappelle que le projet de l'association « Les Joyeux Compagnons » a été choisi dans le cadre du Budget Participatif Gersois n° 2. Il tient à féliciter l'engagement des membres pour avoir su faire voter les personnes et bien au-delà de Saint-Mont. Mais il rappelle aussi que la commune doit s'engager à hauteur de 30 % de cet investissement : il s'agit d'un appareillage fixe, un monte-escalier électrique. Au moment du dépôt du dossier, trois fournisseurs avaient été contactés : Stannah, Thyssenkrup et Otolift. Il rappelle que sur les trois devis proposés, la société Otolift est la mieux disante. Toutefois, il ne connaît pas les modalités de financement de la part du département du Gers : est-ce un fond de concours de 70% versé pour l'investissement qui relève sur le plan budgétaire du « 2188 », ou est-ce une subvention à l'association « Les Joyeux Compagnons » qui doivent le reverser à la mairie sous forme de don ? Une réponse sera sûrement donnée le 13 décembre puisque les porteurs de projet seront convoqués à l'hôtel du département.
Toutefois, il souhaite que les conseillers puissent s'exprimer sur cet investissement. Certains auraient trouvé normal que le projet soit bien connu en amont afin de valider son inscription sur le budget participatif, d'autres trouvent que c'est un équipement contribuant à une forme d'accessibilité. Il faut attendre maintenant la réponse du Conseil

Départemental.
- Le silo offre une façade plutôt triste et le maire propose à Nathalie HARDUYA de commenter les peintures en trompe-l'oeil. Un exemple est donné dans le dossier de chaque conseiller.
- Enfin, le maire pose la question sur divers travaux à effectuer.

4. **Plan local d'urbanisme (PLUi) : situation de Saint -Mont**
Le maire propose aux conseillers de regarder le plan de Saint-Mont travaillé avec le cabinet Métropolis pour le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ou PLUi. Il reste conforme au prévisionnel effectué en conseil municipal et le maire propose de parcourir les zones constructibles qui pourront accueillir 9 logements.
Il laisse les conseillers s'exprimer sur ce point. Le plan proposé est adopté et les travaux peuvent se continuer au niveau communautaire.

Point sur les commissions
a) Budget et Finances : Président - Joël BOUEILH
Objet : Attribution d'indemnité de conseil au Comptable des Finances Publiques
Le conseil municipal,
Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 02/03/1983 modifiée relative aux droits et libertés des communes, Vu le décret n° 82.979 du 19/11/1982 précisant les conditions d'octroi des indemnités par les collectivités territoriale »s et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat, Vu l'arrêté interministériel du 16/09/1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires, Vu l'arrêté interministériel du 16/12/1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux, Décide :
- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16/12/1983, d'accorder l'indemnité de conseil aux taux de 100% par an, que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16/12/1983 précité, soit 295,61 €, et sera attribuée à Edith BABOU, receveuse municipale,-
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires, soit 30,49 €.

b) Environnement : Protection et cadre de vie : Présidente Geneviève LABORDE.
Le point sur la distillerie a été abordé. Il s'agit de laisser la présidente de cette commission s'exprimer sur la nouvelle gestion du cimetière.
c) Environnement : Embellissement et plantations : Présidente Isabelle LABRUFFE
Des fleurs ont été achetées ; des journées « plantations » sont programmées. Mais le mauvais temps pertube ces plantations. De plus, nous sommes au mois de Novembre et la haie paysagère du parking du foyer doit être plantée. Isabelle propose de valider le devis établi par les établissements SARRADE à Aire sur l'Adour. Elle le renvoie à la mairie pour qu'il soit signé. La journée « plantation » sera programmée dès que le temps sera plus clément.
d) Social : Président Sébastien FAURE.
La parole est à Sébastien FAURE. Ce dernier fait le point sur le repas solidaire. Le maire l'informe que la communauté de communes Armagnac Adour est en train de rédiger son projet social. Les actions sociales de Saint-Mont seront associées à ce projet et notamment au plan d'action.
Enfin, une question est posée sur l'absence au village d'une personne qui avait été reçue par la commission. Christine et Murielle s'engage à la contacter dès le lendemain pour savoir si tout va bien.
e) Prévention des risques : Présidente Christine BOUEILH
Il s'agit de faire le point sur la sécurité dans le village. Dès que le document unique d'évaluation des risques professionnels sera terminé à la communauté de communes, celui de la commune sera révisé.
Le maire rappelle que l'on peut s'appuyer sur l'ancien document qui doit être remis à jour.
f) Gestion du Personnel : Président Michel PETIT
Il faut continuer les actions de formation auprès de Franck. C'est l'engagement pour

son parcours emploi compétences (PEC). Il faut vérifier ses prochaines journées de formation.

g) Travaux : Président Jean-Pierre JEGUN.
Le point a été traité en ordre du jour. Il faudra reparler de la façade du silo. Un exemple de trompel'œil est donné à chaque conseiller. L'effet est saisissant et donne une excellente impression, même si l'exemple sera difficile à suivre.

h) Aménagement et cadre de vie – Loisirs - Tourisme : Présidente Nathalie HARDUYA
La parole est à Nathalie HARDUYA. Elle fait le point sur les « Journées du Patrimoine ». Le bilan financier fait apparaître un déficit de 189,28 €. La subvention du Foyer Rural sera compensée en conséquence.
Le maire présente le topoguide qui a été fait par l'office de tourisme du Pays. Il pose la question de le dupliquer comme pour les prospectus des journées du patrimoine. En fait, entre le prix de la photocopie couleur et le prix de l'impression professionnelle, la différence est minime, surtout que la maquette est faite.

6. Questions diverses
Rencontre avec les gérants du Monastère
Le maire a rencontré les gérants du monastère. Il a pu ainsi faire le point avec eux des premiers mois d'exploitation de l'hôtel-restaurant.
Dans les demandes, il serait souhaitable de décaler les cloches à 8h00 au lieu de 7h00 car la chambre près du clocher devient très bruyante le matin ! L'accord est donné et Christian TOLLIS doit appeler la société LAUMAILHE pour effectuer un réglage à 8h00.
De plus, les gérants souhaitent organiser un pot pour tous les saint-montais. Le maire leur a dit que ce serait bien de l'annoncer aux voeux, lorsqu'ils seront accueillis comme nouveaux arrivants.

11 novembre 2019
Les tracts sont prêts. Il faut les distribuer dans les familles. Il faut faire le point sur le pot à servir :apéritif, amuse-gueule etc …Geneviève est chargée de la logistique « alimentaire ». Isabelle a commandé la gerbe et les conseillers se retrouveront à 10h30 pour aménager la salle.
La séance est levée à vingt-deux heures et cinquante-cinq minutes
(22h55).

DERNIERE MINUTE

Les employés municipaux, Daniel et Franck, accompagnés par Christian Tollis, installent les numéros et les noms de rue dans le centre du village.

Agenda Hiver/Printemps 2019/2020

DATE	QUI	Où	THEME
13 décembre	Joyeux Compagnons	Foyer	Amis du Saint Mont
31 décembre	Foyer Rural	Foyer	Réveillon
3 janvier	SPSM	Foyer	Belote
12 janvier	Mairie	Foyer	Vœux du maire
18 janvier	Pêche	Foyer	AG
25 janvier	SPSM	Foyer	AG
7 février	Joyeux compagnons	Foyer	Belote
14 février	SPSM	Foyer	St Valentin
21 février	Foyer rural	Foyer	Poule au pot
27/28/29 mars	Foyer Rural	Foyer/Village	Fête du Vin
1 er 2 et 3 mai	Atelier peinture	Foyer	Exposition

Vous pouvez louer le foyer de Saint Mont.

La location est **gratuite** pour tous les habitants et les sociétés de Saint Mont. Le prix de location est de **150 €** du vendredi après midi au dimanche après midi. Une caution de 200 € vous sera demandée ainsi qu'une location de 10€ pour 50 couverts si besoin est.

Réservations :

Geneviève Laborde : 05 62 69 62 80
ou laborde.genevieve32@gmail.com

Le Petit Saint-Montais
est la revue du
Foyer Rural de SAINT-MONT.
Directrice de la publication :
La Présidente du Foyer Rural,
Geneviève Laborde
Tél : 05 62 69 62 80 ou 06 13 04 85 77

Imprimerie Spéciale
SAINT-MONT

Photos : Kiki Boueilh, Marie-Laure Moulié, Fabrice Courtade, Isabelle Labruffe, Geneviève Laborde, Romain Courtade, Chantal Petit.